

Campagne nationale d'information de la Fondation FALRET Santé Mentale : quel libre-arbitre ? Parlons-en pour ceux dont la parole n'est pas entendue

La Fondation FALRET, sous l'égide de la Fondation Notre Dame, mène à partir du 7 avril 2015 sa 2^{ème} campagne nationale d'information sur la santé mentale.

Placée sous le signe du libre-arbitre pour les personnes souffrant de troubles psychiques, cette campagne vise à apporter un regard nouveau sur une cause encore trop méconnue, qui affecte aujourd'hui plus d'1 Français sur 5.

Une campagne pour répondre au besoin d'information

La Fondation FALRET ambitionne d'apporter des éléments de réponse dans le champ de la santé mentale. Alors que la question du libre-arbitre se pose aujourd'hui, la Fondation organise, dans la continuité de son opération événementielle d'information et de prévention, «**De Feuilles et de Savoirs**», une campagne de relations médias de **lutte contre la stigmatisation** qui permettra **d'informer le grand public** sur une cause amenée à toucher de plus en plus de personnes à l'avenir.

Le thème de la campagne, «**SANTÉ MENTALE : QUEL LIBRE-ARBITRE ?**», met en lumière la question rarement posée de la liberté individuelle et du libre arbitre des personnes souffrant de troubles psychiques, en tant qu'hommes et femmes au sein de la société.

Les Français s'estiment mal informés sur la santé mentale, qui reste un sujet tabou pour bon nombre d'entre eux. Alors qu'elle est au **2^{ème} rang des causes mondiales de handicap** et au **3^{ème} rang des maladies les plus fréquentes en France**, cette dernière représente pour les personnes directement concernées mais aussi pour leur entourage une nouvelle façon d'appréhender le quotidien et de faire face à d'inattendues restrictions de libertés.

Malgré la reconnaissance récente (2005) des incapacités liées à la maladie mentale, le besoin d'information demeure important, et les préjugés existent toujours. Cette 2^{ème} campagne nationale d'information vise à apporter au grand public des éléments de réponse pour changer le regard sur la santé mentale.

Santé mentale : liberté, égalité, fraternité ?

Malades ou pas, les personnes souffrant de troubles psychiques bénéficient de droits fondamentaux : l'accès à l'éducation, à la santé, au logement, à l'emploi, à la sécurité sociale, au droit de vote... Alors qu'elles doivent bénéficier de tous leurs droits, leur quotidien se trouve affecté par la maladie et les privations de libertés qu'elle engendre.

Leur vie sociale, leur quotidien, peuvent devenir un véritable enfer : **exclusion et stigmatisation** de sa personne du fait d'une maladie et ses effets sociaux et comportementaux mal compris ou interprétés par l'environnement social, **retrait de la vie sociale** par protection ou manque d'estime de soi, **vie professionnelle et sociale amputée**, **mise en danger** de lui-même, **agressivité envers autrui** ou **perte de conscience de ses propres droits...**

Chaque personne est unique, et chaque forme de maladie est spécifique. A travers sa 2^{ème} campagne nationale d'information, la Fondation FALRET souhaite véhiculer ce message et faire évoluer les représentations sur les maladies mentales.



www.fondation-falret.org